



Les Pétaroux à la Noix

24120 La Cassagne Dordogne

5eme BOURSE D'ECHANGE DE CYCLO

Le 21 AOUT 2022

Contact

Laurent : 06 65 60 04 17

Mail : lespetarouxalanoix@gmail.com

Coupon réponse à renvoyer à : Laurent DELMAS Le Sorbier 24120 LA CASSAGNE

M./Mme (Nom, Prénom)
ou Raison sociale

Adresse.....

Téléphone.....

Email.....

N°R.C **ET**

Nature et N° pièce identité (C./Permis/Passeport)

Indication de l'autorité qui l'a délivrée et date de délivrance

Assurance responsabilité civile :

NOM N°.....

Réserve 1 place de ml à l'extérieur (préciser le nombre de ml souhaité).

Participation : 20€ (ml illimité) + 10 € si repas du midi (boeuf entier à la broche, réservation obligatoire)

Le repas supplémentaire est à 18 € (reservation obligatoire)

Prix spécial pour les participants à la rando mob + bourse + repas midi = 30€

Ouverture du site le dimanche à partir de 6h00, accueil le samedi à partir de 15h00 (à préciser sur votre bulletin d'inscription).

Pour prise en compte de votre participation, merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de La Cassagne AVANT le 10 AOUT 2022 et de nous retourner le bulletin d'inscription ainsi que le règlement et consignes de sécurité signées, au verso.



Les Pétaroux à la Noix

Règlement et consignes de sécurité

- 1- Bourse d'échanges spécifiques aux 49,9 et 50 cm³.
- 2- Un accès et un parking sont prévus pour les véhicules des exposants sur le site, (réservation sur le bulletin d'inscription).
- 3- Les camping-cars seront installés obligatoirement sur l'emplacement indiqué. Interdiction formelle de vidanger les réservoirs d'eaux usées sous peine d'amende.
- 4- Aucun stockage de carburant ne sera autorisé sur le site.
- 5- Interdiction de branchements et de cablages sauvages. Pas d'électricité fournie par le comité des fêtes.
- 6- Interdiction formelle d'allumer tous feux ouverts : barbecue et de brûler des déchets.
- 7- Les bouteilles de gaz doivent être munies d'un détendeur en bon état et répondre aux normes de sécurité.
- 8- Les participants déchargent toutes responsabilités envers l'association organisatrice en cas d'accident, de vol, de dégradations, ..
- 9- Les engagements restent acquis à l'association, sauf en cas d'annulation de la manifestation par celle-ci.
- 10- Respecter le marquage des emplacements des exposants définis par le Comité des fêtes.
- 11- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de jour comme de nuit.
- 12- Respecter les espaces de sécurité, afin de faciliter l'accès aux premiers secours.
- 13- Toute réservation ne sera effective qu'à réception du bulletin d'inscription. Celui-ci devra être parvenu avant la date de clôture des inscriptions mentionnée dans le bulletin. Le cachet de la poste faisant foi. Le bulletin d'inscription devra être également accompagné du chèque de montant total de la réservation. Toute personne n'ayant pas réglé la totalité de son règlement sera interdite d'exposition.
- 14- Les participants peuvent garer leur véhicule automobile sur l'emplacement à la condition expresse de ne pas le déplacer sans autorisation pendant le déroulement de la manifestation,

	Tarif	Nombre	Total
Inscription bourse sans repas	20€		
Inscription bourse avec 1 repas	30€		
Inscription bourse + rando avec 1 repas	30€		
Repas midi supplémentaire	18€		
TOTAL			

Date et Signature (particuliers et professionnels) :